



novembre 2019



LE 5 DÉCEMBRE DANS LA RUE ET ENSUITE ON CONTINUE !

Enfermé dans le dogme néo-libéral, le gouvernement Macron-Philippe veut caser notre système de retraite

pour y substituer un système universel de retraite à points privé/public, système contributif à cotisations définies et prestations non définies.

Il casse le système de pensions des fonctionnaires. L'assurance d'un taux de remplacement à 75% du revenu antérieur, sur la base du dernier salaire indiciaire, c'est fini. Pour les contractuel-les de droit public, la retraite de base CNAV au taux de 50%, à laquelle s'ajoute la retraite complémentaire de l'IRCANTEC (25%), c'est fini aussi. Le système de solidarité intergénérationnel, exit !

Dans le public comme dans le privé, c'est une baisse importante du niveau des retraites qui s'annonce

Pour le gouvernement, les retraites, part socialisée de la rémunération du travail, ne doivent pas dépasser 13,8% du PIB quoiqu'il advienne. Dans cette logique comptable, le système de retraite à points du gouvernement est calculé pour permettre un ajustement des retraites à la baisse, à enveloppe constante, avec une simple variation de la valeur du point.

La retraite à points, c'est travailler plus longtemps, pour une retraite plus basse

L'âge légal de 62 ans ? Bien théorique ! Les départs en retraite sont retardés par un système de décote/surcote pour arriver à un âge réel de retraite minimal de 64 ans.

Métiers pénibles de la fonction publique : départs anticipés à la retraite supprimés

Mais les métiers dits régaliens de l'ordre et de la sécurité l'ont conservée. Pourquoi pas tou-tes ?

C'est la paupérisation à la retraite des fonctionnaires et agent-es publics contractuel-les à bas revenus

Tous ceux dont la rémunération tourne autour du SMIC, sont voués à devenir des retraités pauvres. Celles et ceux qui auront les moyens s'en sortiront en souscrivant une retraite complémentaire privée par capitalisation, les autres, non.

RETRAITES

Solidaires revendique :

- La garantie d'un taux de remplacement à 75% du revenu antérieur (public/privé).
- Le maintien de la référence au traitement indiciaire des six derniers mois.
- L'intégration de toutes les primes dans l'assiette des cotisations et des revalorisations indiciaires de salaires. Les personnels ayant peu de primes ne doivent pas être perdants.
- Une retraite minimum égale au SMIC pour une carrière complète de 37,5 ans.
- L'égalité femmes/hommes dans la vie active (carrières, rémunération) et à la retraite.
- La retraite à 60 ans et le départ anticipé de 5 ans sur cet âge légal pour tenir compte de la spécificité des métiers pénibles.
- Pour rétablir la répartition capital/travail, l'élargissement du financement des retraites par une cotisation assise sur les dividendes perçus par les actionnaires, et la suppression des exonérations de charges sociales.

En grève et manifestation le 5 décembre...

Les organisations syndicales interprofessionnelles SOLIDAIRES, CGT, FO, FSU lancent un appel à une grève massive des personnels le 5 décembre. Dans la fonction publique, soyons toutes et tous en grève et en manifestation le 5 décembre.

...et en reconduction le 6 décembre !

Dès le 6 décembre, Solidaires appelle tous les agent-es et salarié-es à se réunir en assemblées générales dans les services, collectivités et établissements pour reconduire la grève.

Toutes et tous ensemble, on peut gagner ! Le 5, le 6, le 7... en grève générale reconductible !

RETRAITES.SOLIDAIRES.ORG

TOUT SUR UN SEUL SITE

- ANALYSES
- CARTOGRAPHIE DE LA MOBILISATION
- DES IDÉES POUR AGIR
- VIDÉOS, TRACTS, VISUELS